

COMPOSITION D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE PACS

Vous êtes domiciliés sur la commune de AUTREVILLE SUR MOSELLE 54380 (ou vous allez prochainement vous y installer) et vous souhaitez vous pacser.

Voici la liste des pièces à fournir :

- ✓ **Une déclaration conjointe d'un PACS** (formulaire CERFA 15725*2) avec les **attestations sur l'honneur** d'absence de lien de parenté ou d'alliance et de résidence commune (même formulaire CERFA). Le formulaire est disponible sur www.service-public.fr (*le formulaire est gratuit*).
- ✓ **Une convention de PACS**. Un modèle de formulaire est disponible sur www.service-public.fr
- ✓ **Une copie de l'acte de naissance** pour chaque partenaire de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation) à obtenir auprès de votre commune de naissance
- ✓ **Une copie de la pièce d'identité** pour chaque partenaire (pièce en cours de validité)
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique ainsi que la copie du jugement de protection*
- ✓ Des pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger*

Attention ! Le dossier de PACS doit être complet pour être enregistré.

*** Pièces complémentaires pour la/le partenaire faisant l'objet d'un régime de protection juridique :**

- Pièce d'identité du tuteur ou curateur
- Décision de justice de mise sous tutelle ou curatelle

*** Pièces complémentaires pour la/le partenaire étranger/ère né/e à l'étranger :**

- Un extrait avec indication de la filiation de leur acte de naissance étranger (à défaut, une copie intégrale de leur acte de naissance étranger de moins de 6 mois)
- Un certificat de coutume
- Un certificat attestant de la non-inscription sur le registre des PACS tenu par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes
- Une attestation de non-inscription au répertoire civil et au répertoire civil annexe délivrée par le service central de l'état civil du ministère des affaires étrangères de Nantes